

Novembre 2005

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIONALE SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Comptes financiers de la Suisse Stocks des actifs et passifs financiers 1999–2003

Editeur

Banque nationale suisse
Statistique
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11

Renseignements

fin@snb.ch

Abonnements, exemplaires isolés et changements d'adresse

Banque nationale suisse, Bibliothèque, case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 32 84; fax +41 44 631 81 14;
e-mail: library@snb.ch

Internet

Les publications de la Banque nationale suisse sont disponibles
sur Internet, sous *www.snb.ch, Publications*.

Impression

Fotorotar AG, CH-8132 Egg/ZH

Copyright

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées
avec indication de la source

Imprimé en

novembre 2005

Table des matières

5	Introduction
7	Remarques liminaires
8	Commentaire des résultats
13	Tableaux
43	Précisions méthodologiques

Liste des tableaux

Partie commentaire

- 9 1 Stocks des actifs et passifs financiers à fin 2003

Partie tableaux

- 14 T1 Stocks des actifs et passifs financiers par secteurs
à fin 2003
- 18 T2 Stocks des actifs et passifs financiers
des sociétés non financières de 1999 à 2003
- 20 T3 Stocks des actifs et passifs financiers
des sociétés financières de 1999 à 2003
- 22 T4 Stocks des actifs et passifs financiers
de la Banque nationale suisse de 1999 à 2003
- 24 T5 Stocks des actifs et passifs financiers
des banques commerciales de 1999 à 2003
- 26 T6 Stocks des actifs et passifs financiers
des autres établissements financiers de 1999 à 2003
- 28 T7 Stocks des actifs et passifs financiers
des assurances et caisses de pensions de 1999 à 2003
- 30 T8 Stocks des actifs et passifs financiers
des administrations publiques de 1999 à 2003
- 32 T9 Stocks des actifs et passifs financiers
de la Confédération de 1999 à 2003
- 34 T10 Stocks des actifs et passifs financiers
des assurances sociales de 1999 à 2003
- 36 T11 Stocks des actifs et passifs financiers
des ménages et ISBLSM de 1999 à 2003
- 38 T12 Stocks des actifs et passifs financiers
de tous les secteurs suisses de 1999 à 2003
- 40 T13 Stocks des actifs et passifs financiers
du reste du monde de 1999 à 2003

Explication des signes

- 0 Donnée inférieure à la moitié de l'unité utilisée
- . Donnée inconcevable
- .. Aucune donnée disponible actuellement

Introduction

Les comptes financiers de la Suisse sont publiés pour la première fois. Un groupe de travail composé de représentants de la Banque nationale suisse (BNS) et de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a été créé en 1999 pour les établir. Les comptes financiers présentent l'importance et la structure des actifs et passifs financiers des différents secteurs économiques pour les années 1999 à 2003. A l'avenir, la BNS les publiera chaque année.

Les comptes financiers font partie intégrante du système des comptes nationaux de la Suisse. Ils ont été établis selon la méthodologie du SEC95 (Système européen des comptes de 1995). Ils sont ainsi compatibles à la fois avec les comptes nationaux publiés par l'OFS, qui se concentrent sur l'économie réelle, et avec les comptes financiers des pays de l'UE.

Les comptes financiers constituent une statistique de synthèse par excellence. Les données sont tirées de diverses statistiques, pas toutes établies selon les mêmes concepts, et sont regroupées et adaptées pour déboucher sur les comptes financiers. Ceux-ci complètent les comptes nationaux de l'OFS et fournissent à la BNS des informations essentielles pour la mise en œuvre de la politique monétaire. De plus, en mettant en relief la situation financière des divers secteurs, ils contribuent à l'analyse de la stabilité du système financier. Enfin, ils livrent de précieuses informations aux marchés financiers.

La présente publication ne marque pas l'achèvement des travaux entrepris pour dresser les comptes financiers de la Suisse. La prochaine étape consistera pour le groupe de travail à compléter les stocks des actifs et passifs financiers par des données sur les flux financiers. Ainsi, on disposera d'informations permettant d'analyser les réactions des agents économiques aux mesures de politique économique. Ces résultats sont prévus pour 2007; la principale lacune des comptes financiers sera alors comblée. En outre, le groupe de travail s'emploiera à améliorer les données de base, un processus habituel dans toutes les statistiques de synthèse. L'OFS prévoit également de compléter les comptes financiers par des données sur les stocks d'actifs non financiers des secteurs.

La première partie de la présente publication est consacrée à des remarques liminaires. La deuxième présente les résultats et met l'accent sur l'année 2003. La troisième partie est constituée de tableaux plus détaillés. Quant à la quatrième et dernière partie, elle commente la méthodologie régissant l'établissement des comptes financiers.

Remarques liminaires

Selon le SEC95, les comptes financiers présentent l'ampleur et la structure des actifs et passifs financiers entre les divers secteurs de l'économie nationale et entre ces secteurs et le reste du monde. Ils incluent également les opérations financières et les ajustements de valeur à la suite de variations des cours de change ou des cours des titres. On y distingue les secteurs suivants: sociétés non financières (entreprises privées et publiques qui produisent des biens et des services non financiers marchands), sociétés financières (entreprises qui exercent une activité d'intermédiation financière), administrations publiques (en Suisse: la Confédération, les cantons, les communes et les assurances sociales), ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (partis politiques et Eglises notamment). Le secteur «Reste du monde» montre les relations financières entre les secteurs de l'économie nationale et les non-résidents; le classement en actifs et passifs y est fait sous l'angle de l'étranger.

Les actifs et passifs sont classés en fonction des instruments financiers. Les comptes financiers sont conçus de telle sorte qu'à chaque actif correspond un passif de même montant. L'or monétaire et les droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international – deux actifs de la banque centrale – sont les seuls actifs qui, par convention, n'ont pas de passifs de contrepartie. Les actifs et passifs financiers sont évalués aux prix du marché.

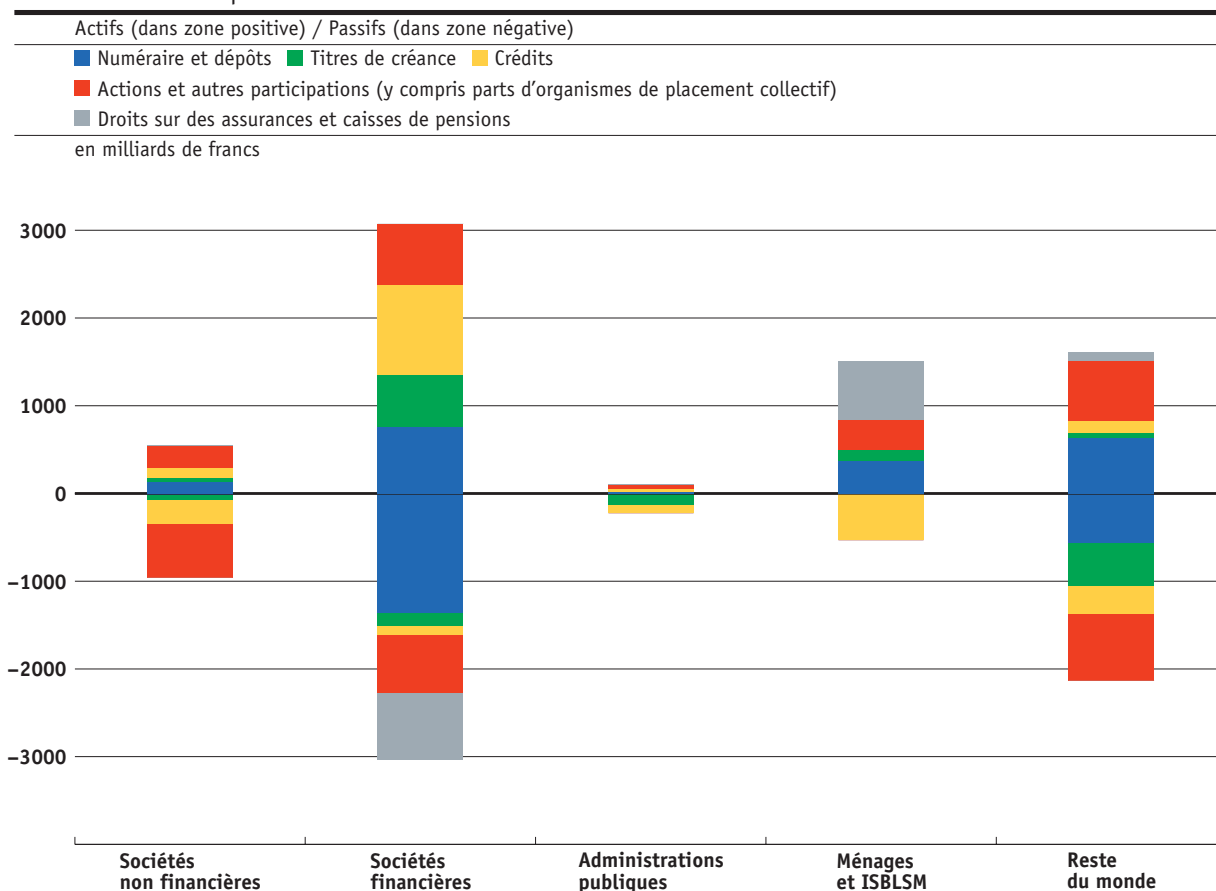
Pour le moment, la Suisse dispose de données portant uniquement sur les stocks des actifs et passifs financiers. Ces informations conviennent surtout à l'analyse de la structure de financement. Les données sur les opérations financières et les ajustements de valeur devraient paraître en 2007. On pourra alors procéder également à une analyse des flux financiers.

Les comptes financiers reposent sur des données tirées de diverses sources qui n'ont généralement pas été conçues spécifiquement pour les comptes financiers. Les principales données de base proviennent des bilans bancaires, de la statistique des dépôts de titres de la clientèle dans les banques en Suisse, des bilans des compagnies d'assurances et des caisses de pensions, de la statistique des investissements directs, de la statistique des avoirs à l'étranger des entreprises et des engagements envers l'étranger des entreprises, de la statistique des finances publiques et d'informations sur les marchés financiers. Les sources existantes ne couvrent pas de la même manière les besoins d'informations des comptes financiers. Cela vaut pour la Suisse, mais également pour les autres pays qui établissent des comptes financiers. En Suisse, les données disponibles fournissent un bon aperçu des relations financières que les divers secteurs ont avec des banques résidentes et de celles que les entreprises ont avec le reste du monde. Des lacunes existent cependant, en particulier pour les actions des petites et moyennes entreprises, les produits financiers dérivés, les crédits commerciaux et le numéraire détenu par les entreprises non financières, les ménages et le reste du monde. De plus, les données sur les communes sont incomplètes. De telles lacunes se répercutent sur les comptes financiers sous forme d'une sous-évaluation de certains actifs et passifs financiers.

Commentaire des résultats

Le graphique 1 et le tableau 1 résument les résultats des comptes financiers pour l'année 2003. Ils montrent en particulier le niveau élevé des actifs financiers détenus par les ménages et, parmi ces actifs, la part considérable des droits sur les assurances et caisses de pensions. En outre, les relations intenses entre l'économie suisse et le reste du monde y apparaissent clairement. La structure des actifs et passifs financiers des divers secteurs à la fin de l'année 2003 et les principales évolutions observées entre 1999 et 2003 sont décrites ci-après.

Graphique 1
Stocks des actifs et passifs financiers à fin 2003



	Suisse / secteurs				Total	Reste du monde
	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages et ISBLSM		
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	.	27	.	.	27	.
Numéraire et dépôts	137	770	18	375	1 300	640
en Suisse	132	220	18	361	731	
à l'étranger	5	551	0	14	569	
Titres de créance	49	582	8	136	776	50
d'émetteurs suisses	16	233	6	37	291	
d'émetteurs étrangers	33	349	2	100	485	
Crédits	114	1 032	27	..	1 174	136
à des débiteurs suisses	..	828	27	..	855	
à des débiteurs étrangers	114	204	0	..	319	
Actions et autres participations (sans les parts d'organismes de placement collectif)	227	538	53	206	1 023	624
Titres d'émetteurs suisses	67	147	47	141	402	
Titres d'émetteurs étrangers	160	391	5	65	621	
Parts d'organismes de placement collectif	20	152	2	136	311	62
Droits sur les assurances et caisses de pensions	7	662	669	93
Produits financiers dérivés, autres comptes à recevoir	..	1 ¹	34	..	35	..
Total	555	3 102	142	1 516	5 315	1 605
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	39	1 361	6	.	1 406	569
Titres de créance	56	152	133	..	341	485
Crédits	263	110	87	532	992	319
Actions et autres participations (sans les parts d'organismes de placement collectif)	606	420	.	..	1 027	621
Parts d'organismes de placement collectif	.	232	.	.	232	141
Droits sur les assurances et caisses de pensions	.	762	.	.	762	..
Produits financiers dérivés, autres comptes à payer	..	0 ¹	24	..	24	..
Total	964	3 037	249	532	4 782	2 135
3. Valeur financière nette	-409	65	-107	984	532	-530

1 Banque nationale uniquement

Sociétés financières

Le secteur des sociétés financières comprend la Banque nationale, les banques commerciales, les fonds de placement, les sociétés de financement et de gestion de fortune ainsi que les compagnies d'assurances et les caisses de pensions. Groupant des entreprises axées sur l'intermédiation financière, ce secteur est celui qui affiche les stocks les plus importants d'actifs et de passifs financiers, mais aussi une valeur financière nette faible (total des actifs financiers moins total des passifs). A la fin de l'année 2003, les sociétés financières avaient des actifs financiers pour 3102 milliards de francs et des passifs pour 3037 milliards.

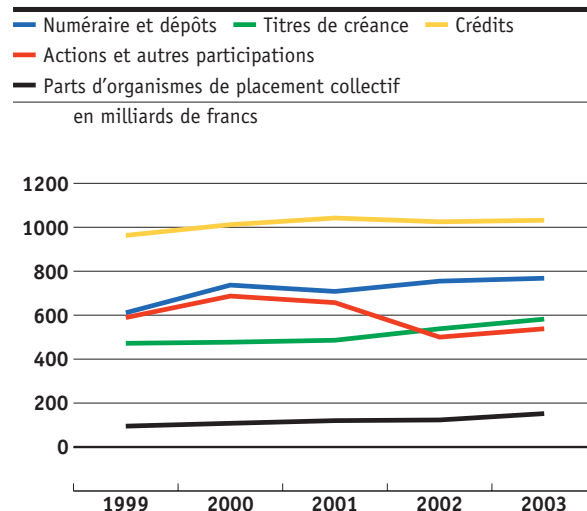
Du côté des actifs financiers, les crédits constituaient le plus gros poste. Ils atteignaient 1032 milliards de francs à fin 2003. Près de 80% des crédits avaient été accordés à des débiteurs suisses, en majeure partie sous forme d'hypothèques aux ménages. Le poste «Numéraire et dépôts» portait sur 770 milliards de francs, dont un peu plus de 70% étaient à l'étranger. Il était constitué dans une proportion importante d'actifs financiers découlant des opérations interbancaires. La part élevée des dépôts à l'étranger reflète la forte dimension internationale du marché interbancaire.

Les placements en titres de créance s'établissaient à 582 milliards de francs à fin 2003. Ces titres étaient détenus pour moitié environ par des compagnies d'assurances et des caisses de pensions. La part des titres de créance d'émetteurs étrangers s'élevait à 60%; elle était donc nettement supérieure à celle des titres de créance d'émetteurs suisses. Après être resté presque stable entre fin 1999 et fin 2001, le stock de titres de créance a ensuite augmenté de 20% jusqu'à fin 2003 (voir graphique 2). La baisse des taux d'intérêt et des remaniements de portefeuille – ventes d'actions et achats de titres de créance – ont contribué à cette progression.

Toujours à la fin de l'année 2003, les sociétés financières détenaient des actions et d'autres participations – le capital de dotation des succursales à l'étranger en fait partie – pour un montant de 538 milliards de francs. Une bonne moitié de cette somme était constituée de placements (investissements de portefeuille); le solde était formé de participations, en particulier des participations à l'étranger de banques, de compagnies d'assurances et de holdings en mains étrangères. Dans l'évolution des actions et des autres participations, les cours boursiers ont joué un rôle important. Ces actifs ont atteint leur valeur maximale pendant la période sous revue, soit 687 milliards de francs, à fin 2000. Dans les deux années qui ont suivi, ils ont reculé de 27%. En 2003, ils ont de nouveau progressé (+8%). Le montant des parts d'organismes de placement collectif (parts de fonds de placement et d'autres organismes de placement collectif) a sans cesse augmenté, passant de 95 milliards à fin 1999 à 152 milliards de francs à fin 2003.

Les passifs des sociétés financières étaient constitués principalement de numéraire et de dépôts pour 1361 milliards de francs, d'engagements des assurances et caisses de pensions pour 762 milliards, d'actions et d'autres participations pour 420 milliards et de parts d'organismes de placement collectif pour 232 milliards.

Graphique 2
Stocks des actifs financiers des sociétés financières



Ménages

Le secteur des ménages (y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages) est celui qui présente la valeur financière nette la plus forte, soit 984 milliards de francs à fin 2003. Une grande partie de ce montant découle de la prévoyance-vieillesse.

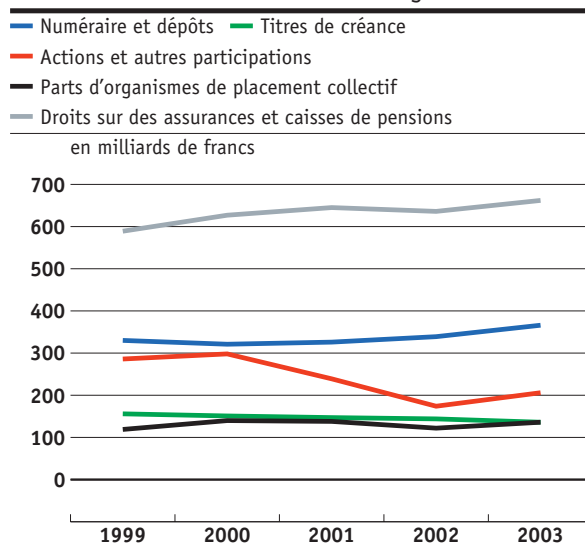
A fin 2003, les actifs financiers des ménages atteignaient 1516 milliards de francs. Ce montant était constitué, à hauteur de 44%, de droits sur les assurances et caisses de pensions. Il faut y voir le rôle important que joue la capitalisation dans la prévoyance-vieillesse. Dans les actifs des ménages, la part des droits sur les assurances et caisses de pensions est nettement plus élevée en Suisse que dans nombre d'autres pays (30% en Allemagne, 30% en France, 16% en Italie). Au Royaume-Uni, où le système par capitalisation est également très développé, cette part s'élève cependant à 53%.

Les dépôts auprès des banques et de Post-Finance s'établissaient, toujours à fin 2003, à 375 milliards de francs (le numéraire détenu par les ménages n'est pas connu). En outre, les ménages avaient investi 206 milliards de francs en actions, 136 milliards en titres de créance et 136 milliards également en parts d'organismes de placement collectif. Dans les actifs financiers des ménages, comme dans ceux des sociétés financières, l'étranger intervient pour une part substantielle. En effet, les ménages détiennent des titres d'émetteurs étrangers non seulement directement, mais aussi indirectement par le biais des placements à l'étranger des compagnies d'assurances et caisses de pensions. La valeur des placements des ménages en actions a atteint son point culminant au moment où les cours boursiers étaient à leur apogée; elle s'est sensiblement réduite entre fin 2000 et fin 2002, puis a de nouveau augmenté légèrement (voir graphique 3).

Les passifs des ménages sous forme de crédits s'élevaient à 532 milliards de francs à la fin de l'année 2003. La part des hypothèques atteignait 90%; le solde était constitué d'avances sur nantissement de titres, d'autres crédits assortis de garanties et de crédits à la consommation. De 1999 à 2003, les crédits ont constamment augmenté (+15% au total), notamment parce que le bas niveau des taux d'intérêt a incité des ménages à devenir propriétaires de leur logement.

A fin 2003, ce secteur avait une valeur financière nette par tête de 134 000 francs, un chiffre sensiblement supérieur à la moyenne des pays de l'UE (UE à 15, hors Luxembourg, Irlande et Grèce), moyenne qui était de 54 000 francs. Au sujet de cette comparaison, il convient de préciser que, pour obtenir une estimation plus juste de la fortune des ménages, les biens immobiliers devraient eux aussi être pris en compte. Or, actuellement, aucune donnée exploitable n'est disponible dans ce domaine.

Graphique 3
Stocks des actifs financiers des ménages et ISBLSM



Sociétés non financières

A fin 2003, les sociétés non financières détenaient des actifs financiers pour 555 milliards de francs, dont 227 milliards sous forme d'actions et d'autres participations (principalement des participations à l'étranger). Leurs passifs atteignaient 964 milliards de francs. Ainsi, les passifs dépassaient les actifs de plus de 400 milliards de francs. Cela ne signifie cependant pas que les entreprises sont surendettées. En effet, ce secteur possède également des actifs non financiers qui ne sont pas pris en considération dans les comptes financiers.

Plus de 60% des passifs étaient constitués d'actions et d'autres participations. Du fait de cette part élevée, la dette financière nette tend à s'accroître lorsque les cours des actions augmentent et à diminuer lorsqu'ils baissent. C'est la raison pour laquelle la dette financière nette était, par rapport à son niveau de fin 2003, sensiblement plus élevée à fin 2000 (578 milliards de francs), mais légèrement plus faible à fin 2002 (358 milliards). L'endettement des sociétés non financières sous forme de crédits et de titres de créance est resté relativement stable entre 1999 et 2003.

Administrations publiques

Les administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales) avaient, à fin 2003, des actifs financiers s'élevant à 142 milliards de francs et des passifs atteignant 249 milliards. Le produit de la vente des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale, soit 21 milliards de francs, est inclus dans les actifs financiers de la Confédération et des cantons depuis 2000 (sous le poste «Actions et autres participations»). Du fait de lacunes dans les données des communes, plusieurs postes de ce secteur sont quelque peu sous-évalués. Même lorsque ces lacunes auront été comblées, les actifs et passifs financiers des administrations publiques devraient rester plutôt modestes en regard de ceux des autres secteurs.

La dette financière nette des administrations publiques s'élevait, à fin 2003, à 107 milliards de francs. A fin 1999, elle était de 98 milliards de francs. Un an plus tard, elle avait diminué de 13 milliards de francs, mais le produit de la vente des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale était alors inclus pour la première fois dans les actifs financiers des administrations publiques. Entre fin 2000 et fin 2003, la dette financière nette s'est accrue de 22 milliards de francs. Entre fin 1999 et fin 2003, la valeur des titres à long terme de la dette publique a augmenté de presque 50%,

passant de 82 à 122 milliards de francs. Ces titres étaient détenus pour près de la moitié par des compagnies d'assurances et des caisses de pensions.

Reste du monde

Au total, les actifs suisses à l'étranger atteignaient 2135 milliards de francs à la fin de l'année 2003 (ces actifs de la Suisse sont indiqués en tant que passifs du reste du monde dans les tableaux accompagnant les comptes financiers et dans le graphique 1). Ils étaient constitués pour près de 30% d'actions et d'autres participations, pour un quart environ de dépôts dans des banques et pour un peu plus de 20% de titres de créance.

Les passifs de la Suisse vis-à-vis du reste du monde s'établissaient à 1605 milliards de francs à fin 2003 (ils sont indiqués en tant qu'actifs financiers du reste du monde dans les tableaux et dans le graphique 1). Ce montant était composé de dépôts, à hauteur de 40%, et d'actions et d'autres participations, à hauteur de 40% également. Les actions suisses en mains de non-résidents avaient une valeur de 624 milliards de francs. Les placements des non-résidents en titres de créance suisses ne jouaient par contre qu'un rôle secondaire. Ils s'élevaient à 50 milliards de francs à la fin de l'année 2003. Ce montant relativement faible est dû surtout au fait que le volume des titres de créance d'émetteurs suisses est nettement moins élevé que celui du capital-actions.

Au total, les actifs suisses à l'étranger dépassaient de 530 milliards de francs les passifs de la Suisse vis-à-vis du reste du monde. La ventilation par instruments financiers montre que le poste «Titres de créance» affiche l'excédent d'actifs financiers de loin le plus important.

Tableaux

Stocks des actifs et passifs financiers par secteurs à fin 2003 en millions de francs

	Suisse / secteurs				
	Sociétés non financières	Sociétés financières			
		Total	Banque nationale suisse	Banques commer- ciales	
	S.11	S.12	S.121	S.122	
1. Actifs financiers					
Or monétaire et DTS	AF.1	.	27 174	27 174	.
Numéraire et dépôts	AF.2	136 785	770 271	35 216	625 085
Numéraire	AF.21	..	7 186	291	6 895
Dépôts transférables	AF.22	101 721	141 016	1 075	91 221
Autres dépôts	AF.29	35 064	622 069	33 851	526 969
Titres de créance	AF.33	49 357	581 959	58 704	93 322
Titres à court terme	AF.331	6 721	35 989	2 628	19 179
Titres à long terme	AF.332	42 636	545 970	56 077	74 143
Crédits	AF.4	114 425	1 032 118	365	805 579
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	227 193	537 596	89	100 721
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	20 118	152 330	0	1 041
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	6 700
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	6 700
Produits financiers dérivés	AF.34	..	668	668	..
Autres comptes à recevoir	AF.7	..	24	24	..
Total		554 576	3 102 140	122 240	1 625 748

AF et S: code SEC pour la catégorie d'actifs et de passifs et pour le secteur.

Tableau T1

Autres établissements financiers	Assurances et caisses de pensions	Administrations publiques			Ménages et ISBLSM	Total	Reste du monde	Ensemble des secteurs
		Total	dont: Confédération	dont: Assurances sociales				
S.123	S.125	S.13	S.1311	S.1314	S.14+S.15	S.1	S.2	S.1+S.2
.	27 174	.	27 174
37 406	72 564	18 021	3 385	3 891	375 050	1 300 127	639 857	1 939 984
..	..	20	2	0	..	7 206	..	7 206
17 594	31 127	8 329	775	1 023	127 523	378 589	117 587	496 176
19 812	41 437	9 672	2 608	2 867	247 527	914 332	522 270	1 436 602
126 462	303 471	7 869	2 461	5 334	136 436	775 621	50 259	825 880
11 294	2 889	2 086	..	3 429	..
115 169	300 582	134 350	..	46 829	..
131 146	95 029	27 318	20 190	2 687	..	1 173 860	136 412	1 310 272
229 759	207 027	52 810	19 110	6 194	205 709	1 023 308	624 091	1 647 398
43 244	108 045	1 956	39	1 917	136 366	310 769	61 783	372 552
..	662 036	668 735	92 826	761 561
.	610 699	610 699	56 525	667 224
..	51 337	58 036	36 301	94 338
..	..	221	44	177	..	889	..	889
..	..	34 211	6 491	6 060	..	34 236	..	34 236
568 017	786 136	142 405	51 720	26 259	1 515 597	5 314 718	1 605 228	6 919 945

Stocks des actifs et passifs financiers par secteurs à fin 2003 en millions de francs

	Suisse / secteurs				
	Sociétés non financières	Sociétés financières			
		Total	Banque nationale suisse	Banques commer- ciales	
	S.11	S.12	S.121	S.122	
2. Passifs					
Numéraire et dépôts	AF.2	38 989	1 361 038	51 354	1 309 212
Numéraire	AF.21	.	40 544	40 544	.
Dépôts transférables	AF.22	31 348	410 473	8 279	401 722
Autres dépôts	AF.29	7 641	910 021	2 531	907 490
Titres de créance	AF.33	56 147	152 210	0	85 183
Titres à court terme	AF.331	1 604	3 136	0	3 136
Titres à long terme	AF.332	54 543	149 074	0	82 047
Crédits	AF.4	262 594	110 434	0	47 232
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	606 260	420 297	21 308	..
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	.	231 615	.	.
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	.	761 561	.	.
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	.	667 224	.	.
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	.	94 338	.	.
Produits financiers dérivés	AF.34	..	159	159	..
Autres comptes à payer	AF.7	..	16	16	..
Total		963 989	3 037 330	72 836	..
3. Valeur financière nette		-409 413	64 810	49 404	..

AF et S: code SEC pour la catégorie d'actifs et de passifs et pour le secteur.

Tableau T1 (suite)

Autres établissements financiers	Assurances et caisses de pensions	Administrations publiques			Ménages et ISBLSM	Total	Reste du monde	Ensemble des secteurs
		Total	dont: Confédération	dont: Assurances sociales				
S.123	S.125	S.13	S.1311	S.1314	S.14+S.15	S.1	S.2	S.1+S.2
473	.	6 198	6 198	.	.	1 406 225	569 480	1 975 705
.	.	2 383	2 383	.	.	42 927	..	42 927
473	.	1 319	1 319	.	.	443 140	53 036	496 176
.	.	2 496	2 496	.	.	920 158	516 444	1 436 602
63 446	3 581	132 570	99 213	0	..	340 927	484 953	825 880
..	..	10 966	10 966	0	..	15 706	32 520	48 225
63 446	3 581	121 604	88 247	0	..	325 221	452 433	777 655
50 547	12 656	86 962	27 273	3	531 679	991 669	318 603	1 310 272
..	1 026 557	620 842	1 647 398
231 615	231 615	140 937	372 552
.	761 561	761 561	..	761 561
.	667 224	667 224	..	667 224
.	94 338	94 338	..	94 338
..	..	485	456	29	..	645	..	645
..	..	23 228	7 001	1 397	..	23 244	..	23 244
..	..	249 444	140 140	1 429	531 679	4 782 442	2 134 815	6 917 256
..	..	-107 039	-88 420	24 830	983 918	532 276	-529 587	

**Stocks des actifs et passifs financiers des sociétés non financières
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T2

Code SEC du secteur: S.11

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	172 823	155 913	155 195	154 966	136 785
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	72 975	70 447	76 553	85 000	101 721
en Suisse		72 975	70 447	76 553	85 000	101 721
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	99 848	85 466	78 642	69 965	35 064
en Suisse		88 640	72 026	69 215	62 696	30 067
à l'étranger		11 208	13 439	9 427	7 270	4 997
Titres de créance	AF.33	59 578	50 255	49 557	51 234	49 357
Titres à court terme	AF.331	1 046	663	5 709	5 578	6 721
d'émetteurs suisses		114	107	212	826	162
d'émetteurs étrangers		932	557	5 497	4 752	6 559
Titres à long terme	AF.332	58 533	49 592	43 848	45 656	42 636
d'émetteurs suisses		14 012	15 170	14 148	16 250	15 696
d'émetteurs étrangers		44 521	34 422	29 700	29 406	26 940
Crédits	AF.4	86 479	95 602	95 979	104 576	114 425
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers		86 479	95 602	95 979	104 576	114 425
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	231 296	249 312	229 403	194 135	227 193
Investissements de portefeuille		131 133	130 549	97 644	62 240	85 034
en titres d'émetteurs suisses		95 781	96 666	71 404	46 221	67 258
en titres d'émetteurs étrangers		35 353	33 882	26 240	16 019	17 776
Participations		100 163	118 763	131 760	131 895	142 159
en Suisse	
à l'étranger		100 163	118 763	131 760	131 895	142 159
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	21 934	23 286	22 588	19 085	20 118
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	5 694	5 865	5 950	6 344	6 700
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	5 694	5 865	5 950	6 344	6 700
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		577 805	580 233	558 673	530 339	554 576

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	27 699	28 236	31 492	37 320	38 989
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	25 372	25 473	27 863	30 694	31 348
Autres dépôts	AF.29	2 327	2 763	3 629	6 626	7 641
Titres de créance	AF.33	76 168	64 656	47 116	46 049	56 147
Titres à court terme	AF.331	4 863	4 518	4 122	3 793	1 604
Titres à long terme	AF.332	71 305	60 139	42 994	42 257	54 543
Crédits	AF.4	250 298	260 709	274 855	262 624	262 594
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	718 652	805 130	652 546	541 979	606 260
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total		1 072 817	1 158 730	1 006 009	887 972	963 989
3. Valeur financière nette		-495 013	-578 497	-447 337	-357 634	-409 413

**Stocks des actifs et passifs financiers des sociétés financières
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T3

Code SEC du secteur: S.12

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	12 695	34 993	33 459	29 443	27 174
Numéraire et dépôts	AF.2	612 984	739 183	710 317	757 504	770 271
Numéraire	AF.21	8 155	5 777	5 745	6 728	7 186
Dépôts transférables	AF.22	87 276	78 828	91 424	102 528	141 016
en Suisse		45 640	48 275	52 408	52 440	87 980
à l'étranger		41 636	30 553	39 016	50 088	53 036
Autres dépôts	AF.29	517 554	654 577	613 149	648 248	622 069
en Suisse		100 254	104 569	108 234	116 221	124 565
à l'étranger		417 300	550 008	504 915	532 027	497 505
Titres de créance	AF.33	471 752	477 157	486 242	537 719	581 959
Titres à court terme	AF.331	29 835	25 361	30 424	35 876	35 989
d'émetteurs suisses		21 467	17 069	15 200	14 867	11 957
d'émetteurs étrangers		8 368	8 291	15 224	21 008	24 032
Titres à long terme	AF.332	441 917	451 797	455 818	501 843	545 970
d'émetteurs suisses		195 892	199 179	195 089	207 451	220 754
d'émetteurs étrangers		246 025	252 618	260 729	294 392	325 217
Crédits	AF.4	962 851	1 011 723	1 042 422	1 024 946	1 032 118
à des débiteurs suisses		781 675	805 379	827 986	825 016	828 425
à des débiteurs étrangers		181 175	206 344	214 435	199 930	203 693
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	589 394	686 596	656 780	499 816	537 596
Investissements de portefeuille		415 149	458 288	398 557	253 803	281 666
en titres d'émetteurs suisses		234 289	260 187	200 607	129 597	136 640
en titres d'émetteurs étrangers		180 861	198 101	197 950	124 206	145 026
Participations		174 244	228 308	258 223	246 013	255 930
en Suisse		7 404	7 536	8 712	10 285	10 299
à l'étranger		166 841	220 772	249 511	235 728	245 631
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	94 731	108 057	119 580	122 564	152 330
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34	14	293	86	593	668
Autres comptes à recevoir	AF.7	35	33	16	10	24
Total		2 744 457	3 058 034	3 048 902	2 972 594	3 102 140

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 176 367	1 301 356	1 302 398	1 323 404	1 361 038
Numéraire	AF.21	37 185	35 486	39 845	39 600	40 544
Dépôts transférables	AF.22	293 368	284 025	316 743	319 884	410 473
Autres dépôts	AF.29	845 814	981 845	945 811	963 920	910 021
Titres de créance	AF.33	154 100	158 486	159 544	164 479	152 210
Titres à court terme	AF.331	250	184	191	721	3 136
Titres à long terme	AF.332	153 849	158 302	159 353	163 758	149 074
Crédits	AF.4	91 558	112 040	123 700	117 433	110 434
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	414 423	535 468	454 878	365 232	420 297
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	197 157	221 902	217 569	204 191	231 615
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	678 248	716 971	738 499	726 597	761 561
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	595 536	635 278	653 842	641 494	667 224
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	82 712	81 693	84 656	85 104	94 338
Produits financiers dérivés	AF.34	238	100	308	178	159
Autres comptes à payer	AF.7	29	28	15	12	16
Total		2 712 119	3 046 348	2 996 911	2 901 526	3 037 330
3. Valeur financière nette		32 338	11 686	51 991	71 068	64 810

**Stocks des actifs et passifs financiers de la Banque nationale suisse
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T4

Code SEC du secteur: S.121

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	12 695	34 993	33 459	29 443	27 174
Numéraire et dépôts	AF.2	42 509	37 061	36 739	36 353	35 216
Numéraire	AF.21	412	373	352	338	291
Dépôts transférables	AF.22	675	1 184	829	1 106	1 075
en Suisse		0	0	0	0	0
à l'étranger		674	1 184	829	1 106	1 075
Autres dépôts	AF.29	41 422	35 503	35 558	34 909	33 851
en Suisse		26 935	19 669	14 698	18 873	18 033
à l'étranger		14 486	15 834	20 861	16 036	15 818
Titres de créance	AF.33	48 216	45 437	48 774	54 592	58 704
Titres à court terme	AF.331	1 479	1 470	589	2 567	2 628
d'émetteurs suisses		6	2	3	0	1
d'émetteurs étrangers		1 473	1 468	586	2 567	2 627
Titres à long terme	AF.332	46 737	43 968	48 185	52 025	56 077
d'émetteurs suisses		4 856	4 420	4 050	4 625	4 713
d'émetteurs étrangers		41 882	39 548	44 135	47 400	51 364
Crédits	AF.4	698	629	430	346	365
à des débiteurs suisses		392	277	83	30	38
à des débiteurs étrangers		307	352	347	317	327
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	90	89	89	89	89
Investissements de portefeuille		0	0	0	0	0
en titres d'émetteurs suisses		0	0	0	0	0
en titres d'émetteurs étrangers		0	0	0	0	0
Participations		90	89	89	89	89
en Suisse		29	29	28	28	28
à l'étranger		61	61	61	61	61
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	0	0	0	0	0
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34	14	293	86	593	668
Autres comptes à recevoir	AF.7	35	33	16	10	24
Total		104 257	118 536	119 593	121 424	122 240

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	64 801	52 537	50 850	52 073	51 354
Numéraire	AF.21	37 185	35 486	39 845	39 600	40 544
Dépôts transférables	AF.22	10 505	6 723	7 284	5 622	8 279
Autres dépôts	AF.29	17 111	10 328	3 722	6 851	2 531
Titres de créance	AF.33	0	0	0	0	0
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	0	0	0	0	0
Crédits	AF.4	0	0	0	0	0
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	77	18 937	19 326	20 392	21 308
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34	238	100	308	178	159
Autres comptes à payer	AF.7	29	28	15	12	16
Total		65 144	71 602	70 499	72 655	72 836
3. Valeur financière nette		39 113	46 934	49 095	48 770	49 404

**Stocks des actifs et passifs financiers des banques commerciales
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T5

Code SEC du secteur: S.122

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	515 749	628 434	591 631	639 812	625 085
Numéraire	AF.21	7 743	5 404	5 393	6 390	6 895
Dépôts transférables	AF.22	65 391	53 293	63 116	73 047	91 221
en Suisse		25 499	25 231	25 922	24 904	40 247
à l'étranger		39 891	28 062	37 194	48 143	50 974
Autres dépôts	AF.29	442 616	569 737	523 122	560 376	526 969
en Suisse		46 132	44 891	49 141	51 964	53 051
à l'étranger		396 484	524 846	473 981	508 412	473 918
Titres de créance	AF.33	70 653	67 869	68 684	90 488	93 322
Titres à court terme	AF.331	22 048	18 573	20 809	21 090	19 179
d'émetteurs suisses		16 680	13 645	11 503	11 477	9 288
d'émetteurs étrangers		5 367	4 928	9 306	9 613	9 891
Titres à long terme	AF.332	48 605	49 296	47 875	69 398	74 143
d'émetteurs suisses		29 359	32 226	29 874	28 801	29 642
d'émetteurs étrangers		19 246	17 070	18 001	40 598	44 501
Crédits	AF.4	758 272	785 449	811 302	791 035	805 579
à des débiteurs suisses		660 051	671 750	699 069	693 716	702 690
à des débiteurs étrangers		98 221	113 698	112 233	97 320	102 889
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	79 739	106 762	111 830	87 560	100 721
Investissements de portefeuille		47 166	45 024	47 479	22 938	31 044
en titres d'émetteurs suisses		35 768	33 100	19 998	16 059	19 440
en titres d'émetteurs étrangers		11 398	11 924	27 480	6 879	11 604
Participations		32 574	61 738	64 351	64 623	69 678
en Suisse		7 375	7 507	8 683	10 257	10 271
à l'étranger		25 198	54 231	55 668	54 365	59 406
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	827	791	2 525	951	1 041
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 425 241	1 589 305	1 585 972	1 609 846	1 625 748

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 110 965	1 248 358	1 251 079	1 270 790	1 309 212
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	282 262	276 841	308 990	313 721	401 722
Autres dépôts	AF.29	828 703	971 517	942 090	957 070	907 490
Titres de créance	AF.33	90 475	93 078	93 226	94 572	85 183
Titres à court terme	AF.331	250	184	191	721	3 136
Titres à long terme	AF.332	90 225	92 894	93 035	93 851	82 047
Crédits	AF.4	40 074	45 833	47 482	47 784	47 232
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette						
	

**Stocks des actifs et passifs financiers des autres établissements financiers
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T6

Code SEC du secteur: S.123

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	16 880	26 794	29 624	22 870	37 406
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	7 692	9 178	10 316	10 211	17 594
en Suisse		6 622	7 871	9 323	9 372	16 606
à l'étranger		1 070	1 307	993	839	987
Autres dépôts	AF.29	9 189	17 616	19 308	12 659	19 812
en Suisse		5 624	10 330	11 277	6 486	13 010
à l'étranger		3 565	7 286	8 031	6 173	6 802
Titres de créance	AF.33	116 023	126 012	115 727	123 945	126 462
Titres à court terme	AF.331	5 005	4 278	7 637	10 323	11 294
d'émetteurs suisses		4 123	2 952	3 004	2 744	2 400
d'émetteurs étrangers		883	1 327	4 632	7 579	8 894
Titres à long terme	AF.332	111 017	121 734	108 091	113 623	115 169
d'émetteurs suisses		23 952	26 388	26 323	29 474	30 723
d'émetteurs étrangers		87 066	95 346	81 767	84 149	84 446
Crédits	AF.4	111 900	129 032	137 396	131 096	131 146
à des débiteurs suisses		41 919	48 120	50 776	51 391	50 652
à des débiteurs étrangers		69 981	80 912	86 620	79 706	80 494
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	242 847	277 305	253 582	209 841	229 759
Investissements de portefeuille		168 518	196 738	164 310	107 293	124 651
en titres d'émetteurs suisses		78 889	99 537	81 164	53 093	57 751
en titres d'émetteurs étrangers		89 628	97 201	83 146	54 200	66 900
Participations		74 330	80 567	89 271	102 548	105 108
en Suisse	
à l'étranger		74 330	80 567	89 271	102 548	105 108
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	24 128	25 358	25 955	33 474	43 244
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		511 778	584 500	562 284	521 226	568 017

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	601	461	469	541	473
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	601	461	469	541	473
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	61 599	62 466	62 689	66 399	63 446
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	61 599	62 466	62 689	66 399	63 446
Crédits	AF.4	44 425	56 732	66 020	56 074	50 547
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	197 157	221 902	217 569	204 191	231 615
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette						
	

**Stocks des actifs et passifs financiers des assurances et caisses de pensions
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T7

Code SEC du secteur: S.125

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1
Numéraire et dépôts	AF.2	37 846	46 894	52 323	58 468	72 564
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	13 519	15 173	17 163	18 164	31 127
en Suisse		13 519	15 173	17 163	18 164	31 127
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	24 327	31 721	35 160	40 304	41 437
en Suisse		21 563	29 679	33 118	38 898	40 470
à l'étranger		2 765	2 042	2 042	1 406	967
Titres de créance	AF.33	236 860	237 839	253 057	268 694	303 471
Titres à court terme	AF.331	1 303	1 040	1 389	1 895	2 889
d'émetteurs suisses		659	471	690	646	269
d'émetteurs étrangers		645	568	700	1 249	2 621
Titres à long terme	AF.332	235 557	236 799	251 668	266 798	300 582
d'émetteurs suisses		137 726	136 145	134 842	144 552	155 676
d'émetteurs étrangers		97 832	100 655	116 826	122 246	144 906
Crédits	AF.4	91 980	96 613	93 294	102 469	95 029
à des débiteurs suisses		79 314	85 232	78 058	79 881	75 045
à des débiteurs étrangers		12 666	11 382	15 236	22 588	19 984
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	266 718	302 440	291 279	202 327	207 027
Investissements de portefeuille		199 466	216 526	186 768	123 573	125 972
en titres d'émetteurs suisses		119 632	127 550	99 444	60 446	59 450
en titres d'émetteurs étrangers		79 834	88 976	87 324	63 127	66 522
Participations		67 252	85 914	104 511	78 754	81 056
en Suisse	
à l'étranger		67 252	85 914	104 511	78 754	81 056
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	69 776	81 908	91 100	88 140	108 045
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		703 180	765 693	781 053	720 098	786 136

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	2 025	2 941	3 629	3 508	3 581
Titres à court terme	AF.331
Titres à long terme	AF.332	2 025	2 941	3 629	3 508	3 581
Crédits	AF.4	7 059	9 474	10 199	13 575	12 656
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	678 248	716 971	738 499	726 597	761 561
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	595 536	635 278	653 842	641 494	667 224
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	82 712	81 693	84 656	85 104	94 338
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total	
3. Valeur financière nette						
	

**Stocks des actifs et passifs financiers des administrations publiques
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T8

Code SEC du secteur: S.13

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	20 035	21 520	16 684	22 141	18 021
Numéraire	AF.21	24	19	21	23	20
Dépôts transférables	AF.22	4 289	4 770	5 241	6 467	8 329
en Suisse	
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	15 723	16 732	11 421	15 651	9 672
en Suisse	
à l'étranger	
Titres de créance	AF.33	9 864	9 671	10 208	9 391	7 869
d'émetteurs suisses		9 324	8 603	9 086	8 244	5 525
d'émetteurs étrangers		540	1 069	1 122	1 148	2 344
Crédits	AF.4	31 406	32 899	29 566	30 278	27 318
à des débiteurs suisses		30 640	32 117	29 048	29 782	26 833
à des débiteurs étrangers		766	782	518	496	485
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	27 818	46 858	45 880	47 254	52 810
Titres d'émetteurs suisses		27 369	46 403	43 356	44 316	47 378
Titres d'émetteurs étrangers		449	455	2 525	2 938	5 432
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	45	243	251	971	1 956
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	214	83	40	118	221
Autres comptes à recevoir	AF.7	22 095	25 685	29 978	35 704	34 211
Total		111 476	136 959	132 606	145 857	142 405

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	14 818	13 117	10 929	8 476	6 198
Numéraire	AF.21	2 251	2 296	2 325	2 339	2 383
Dépôts transférables	AF.22	1 146	1 257	1 563	1 355	1 319
Autres dépôts	AF.29	11 421	9 564	7 041	4 782	2 496
Titres de créance	AF.33	99 231	101 496	108 536	121 683	132 570
Titres à court terme	AF.331	17 210	13 705	11 924	12 822	10 966
Titres à long terme	AF.332	82 021	87 791	96 612	108 861	121 604
Crédits	AF.4	81 648	90 036	80 110	89 362	86 962
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	9	33	29	589	485
Autres comptes à payer	AF.7	13 415	16 961	20 902	28 269	23 228
Total		209 120	221 642	220 507	248 379	249 444
3. Valeur financière nette		-97 644	-84 683	-87 901	-102 522	-107 039

Stocks des actifs et passifs financiers de la Confédération
de 1999 à 2003 en millions de francs

Tableau T9

Code SEC du secteur: S.1311

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	9 701	9 193	2 911	7 608	3 385
Numéraire	AF.21	1	1	1	2	2
Dépôts transférables	AF.22	411	679	387	629	775
en Suisse	
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	9 289	8 513	2 523	6 977	2 608
en Suisse	
à l'étranger	
Titres de créance	AF.33	2 646	1 725	2 365	2 235	2 461
d'émetteurs suisses	
d'émetteurs étrangers	
Crédits	AF.4	19 253	21 620	19 616	22 411	20 190
à des débiteurs suisses		18 487	20 838	19 098	21 915	19 705
à des débiteurs étrangers		766	782	518	496	485
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	12 752	19 160	19 180	19 213	19 110
Titres d'émetteurs suisses		12 303	18 705	18 717	18 743	18 634
Titres d'émetteurs étrangers		449	455	463	470	476
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	45	43	43	38	39
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	214	83	34	10	44
Autres comptes à recevoir	AF.7	2 385	3 964	3 014	7 639	6 491
Total		46 996	55 788	47 163	59 154	51 720

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	14 818	13 117	10 929	8 476	6 198
Numéraire	AF.21	2 251	2 296	2 325	2 339	2 383
Dépôts transférables	AF.22	1 146	1 257	1 563	1 355	1 319
Autres dépôts	AF.29	11 421	9 564	7 041	4 782	2 496
Titres de créance	AF.33	65 782	69 740	76 114	90 592	99 213
Titres à court terme	AF.331	17 210	13 705	11 924	12 822	10 966
Titres à long terme	AF.332	48 572	56 035	64 190	77 770	88 247
Crédits	AF.4	25 197	29 972	25 665	32 725	27 273
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	9	33	29	585	456
Autres comptes à payer	AF.7	3 140	6 126	4 200	10 682	7 001
Total		108 945	118 987	116 936	143 060	140 140
3. Valeur financière nette		-61 949	-63 200	-69 773	-83 906	-88 420

**Stocks des actifs et passifs financiers des assurances sociales
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T10

Code SEC du secteur: S.1314

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	2 559	3 907	3 949	4 888	3 891
Numéraire	AF.21	0	0	0	0	0
Dépôts transférables	AF.22	842	844	1 116	940	1 023
en Suisse	
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	1 717	3 064	2 832	3 948	2 867
en Suisse	
à l'étranger	
Titres de créance	AF.33	7 129	7 874	7 664	6 886	5 334
d'émetteurs suisses		6 589	6 805	6 542	5 738	2 990
d'émetteurs étrangers		540	1 069	1 122	1 148	2 344
Crédits	AF.4	7 474	6 677	5 533	3 265	2 687
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	3 860	4 201	4 830	3 851	6 194
Titres d'émetteurs suisses		3 860	4 201	2 768	1 382	1 238
Titres d'émetteurs étrangers		0	0	2 062	2 468	4 956
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	0	200	208	933	1 917
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	0	0	7	108	177
Autres comptes à recevoir	AF.7	6 916	7 253	7 108	6 586	6 060
Total		27 938	30 112	29 298	26 516	26 259

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22
Autres dépôts	AF.29
Titres de créance	AF.33	0	0	0	0	0
Titres à court terme	AF.331	0	0	0	0	0
Titres à long terme	AF.332	0	0	0	0	0
Crédits	AF.4	7 858	6 745	3 521	10	3
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34	0	0	0	4	29
Autres comptes à payer	AF.7	1 458	1 465	1 538	1 594	1 397
Total		9 316	8 210	5 058	1 608	1 429
3. Valeur financière nette		18 623	21 902	24 240	24 908	24 830

**Stocks des actifs et passifs financiers des ménages et ISBLSM
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T11

Code SEC du secteur: S.14+S.15

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	335 425	326 325	332 483	346 685	375 050
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	105 268	99 996	106 343	112 660	127 523
en Suisse		105 268	99 996	106 343	112 660	127 523
à l'étranger	
Autres dépôts	AF.29	230 157	226 329	226 141	234 025	247 527
en Suisse		207 836	201 169	204 760	217 544	233 584
à l'étranger		22 321	25 159	21 381	16 481	13 943
Titres de créance	AF.33	156 059	150 570	147 432	144 048	136 436
Titres à court terme	AF.331	2 630	1 849	2 464	2 723	2 086
d'émetteurs suisses		200	329	277	381	158
d'émetteurs étrangers		2 430	1 520	2 187	2 342	1 929
Titres à long terme	AF.332	153 429	148 721	144 968	141 325	134 350
d'émetteurs suisses		43 688	42 832	42 072	42 678	36 418
d'émetteurs étrangers		109 741	105 889	102 896	98 647	97 932
Crédits	AF.4
à des débiteurs suisses	
à des débiteurs étrangers	
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	285 741	297 541	239 342	174 474	205 709
Titres d'émetteurs suisses		195 515	211 765	165 033	125 089	140 892
Titres d'émetteurs étrangers		90 226	85 776	74 309	49 385	64 817
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	119 486	139 682	138 197	121 986	136 366
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	589 232	627 193	645 007	636 031	662 036
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	545 449	581 554	598 581	587 553	610 699
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	43 783	45 639	46 426	48 478	51 337
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 485 943	1 541 311	1 502 461	1 423 224	1 515 597

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2
Titres de créance	AF.33
Crédits	AF.4	461 750	473 680	485 502	503 346	531 679
dont: hypothèques		416 320	427 954	438 015	457 300	484 808
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total		461 750	473 680	485 502	503 346	531 679
3. Valeur financière nette		1 024 193	1 067 632	1 016 959	919 878	983 918

**Stocks des actifs et passifs financiers de tous les secteurs suisses
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T12

Code SEC du secteur: S.1

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Or monétaire et DTS	AF.1	12 695	34 993	33 459	29 443	27 174
Numéraire et dépôts	AF.2	1 141 268	1 242 941	1 214 680	1 281 295	1 300 127
Numéraire	AF.21	8 179	5 796	5 766	6 750	7 206
Dépôts transférables	AF.22	269 808	254 041	279 561	306 656	378 589
en Suisse		228 172	223 488	240 545	256 568	325 554
à l'étranger		41 636	30 553	39 016	50 088	53 036
Autres dépôts	AF.29	863 281	983 104	929 353	967 889	914 332
en Suisse		412 453	394 497	393 630	412 111	397 888
à l'étranger		450 828	588 607	535 723	555 778	516 444
Titres de créance	AF.33	697 253	687 654	693 440	742 392	775 621
d'émetteurs suisses		284 696	283 288	276 085	290 697	290 668
d'émetteurs étrangers		412 557	404 366	417 355	451 695	484 953
Crédits	AF.4	1 080 735	1 140 224	1 167 967	1 159 801	1 173 860
à des débiteurs suisses		812 315	837 496	857 034	854 799	855 257
à des débiteurs étrangers		268 420	302 728	310 933	305 002	318 603
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	1 134 249	1 280 307	1 171 405	915 679	1 023 308
Titres d'émetteurs suisses		560 357	622 557	489 111	355 508	402 466
Titres d'émetteurs étrangers		573 892	657 749	682 294	560 171	620 842
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	236 196	271 267	280 614	264 606	310 769
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	594 927	633 058	650 957	642 375	668 735
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	545 449	581 554	598 581	587 553	610 699
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	49 478	51 504	52 377	54 822	58 036
Produits financiers dérivés	AF.34	229	376	126	711	889
Autres comptes à recevoir	AF.7	22 130	25 718	29 994	35 713	34 236
Total		4 919 680	5 316 538	5 242 642	5 072 014	5 314 718

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	1 218 884	1 342 709	1 344 819	1 369 200	1 406 225
Numéraire	AF.21	39 436	37 782	42 170	41 939	42 927
Dépôts transférables	AF.22	319 886	310 755	346 169	351 933	443 140
Autres dépôts	AF.29	859 562	994 172	956 481	975 328	920 158
Titres de créance	AF.33	329 499	324 637	315 195	332 211	340 927
Titres à court terme	AF.331	22 323	18 406	16 237	17 335	15 706
Titres à long terme	AF.332	307 176	306 231	298 958	314 876	325 221
Crédits	AF.4	885 253	936 464	964 168	972 764	991 669
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	1 133 075	1 340 597	1 107 424	907 211	1 026 557
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	197 157	221 902	217 569	204 191	231 615
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	678 248	716 971	738 499	726 597	761 561
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	595 536	635 278	653 842	641 494	667 224
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	82 712	81 693	84 656	85 104	94 338
Produits financiers dérivés	AF.34	247	133	337	768	645
Autres comptes à payer	AF.7	13 444	16 988	20 918	28 280	23 244
Total		4 455 806	4 900 400	4 708 929	4 541 223	4 782 442
3. Valeur financière nette		463 874	416 138	533 713	530 791	532 276

**Stocks des actifs et passifs financiers du reste du monde
de 1999 à 2003** en millions de francs

Tableau T13

Code SEC du secteur: S.2

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
1. Actifs financiers						
Numéraire et dépôts	AF.2	538 823	686 942	668 474	658 582	639 857
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	91 714	87 267	105 623	95 365	117 587
Autres dépôts	AF.29	447 110	599 675	562 851	563 217	522 270
Titres de créance	AF.33	44 803	41 349	39 110	41 515	50 259
Titres à court terme	AF.331	543	901	548	1 261	3 429
Titres à long terme	AF.332	44 260	40 448	38 563	40 253	46 829
Crédits	AF.4	72 938	98 968	107 134	117 966	136 412
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	572 718	718 040	618 313	551 703	624 091
Investissements de portefeuille		452 917	578 490	469 592	382 530	436 144
Participations		119 802	139 550	148 721	169 173	187 946
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	73 746	78 959	75 136	61 127	61 783
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6	83 321	83 913	87 541	84 223	92 826
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61	50 086	53 724	55 262	53 941	56 525
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62	33 235	30 189	32 280	30 282	36 301
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à recevoir	AF.7
Total		1 386 349	1 708 170	1 595 709	1 515 115	1 605 228

Catégorie	Code SEC	1999	2000	2001	2002	2003
2. Passifs						
Numéraire et dépôts	AF.2	492 464	619 159	574 738	605 866	569 480
Numéraire	AF.21
Dépôts transférables	AF.22	41 636	30 553	39 016	50 088	53 036
Autres dépôts	AF.29	450 828	588 607	535 723	555 778	516 444
Titres de créance	AF.33	412 557	404 366	417 355	451 695	484 953
Titres à court terme	AF.331	11 730	10 368	22 907	28 102	32 520
Titres à long terme	AF.332	400 827	393 998	394 448	423 593	452 433
Crédits	AF.4	268 420	302 728	310 933	305 002	318 603
Actions et autres participations (sans les parts d'org. de placement coll.)	AF.51	573 892	657 749	682 294	560 171	620 842
Parts d'organismes de placement collectif	AF.52	112 785	128 324	138 181	121 542	140 937
Droits sur les assurances et caisses de pensions	AF.6
Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions	AF.61
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	AF.62
Produits financiers dérivés	AF.34
Autres comptes à payer	AF.7
Total		1 860 117	2 112 327	2 123 501	2 044 275	2 134 815
3. Valeur financière nette		-473 768	-404 157	-527 792	-529 161	-529 587

Précisions méthodologiques

44	1. Bases méthodologiques
47	2. Commentaires des comptes financiers de la Suisse
47	2.1 Données utilisées
47	2.2 Manière de procéder pour chacun des secteurs
55	2.3 Calcul des passifs sous forme d'actions et d'autres participations
55	2.4 Statistiques de base
58	3. Autres ouvrages utiles

1. Bases méthodologiques

Les comptes financiers de la Suisse – comme la partie non financière de la comptabilité nationale, qui est publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) – sont dressés selon les règles du Système européen des comptes (SEC), qui est un système complet de comptabilité nationale. Le but du SEC est de mettre à disposition des informations sur les activités économiques des divers groupes d'agents économiques d'un pays, les secteurs institutionnels. Ces informations portent sur des flux, qui montrent les actions et conséquences d'événements ayant lieu au cours d'une période déterminée, et sur des stocks, qui reflètent une situation à un moment donné. Le SEC repose sur le Système de comptabilité nationale des Nations Unies, mais est davantage axé sur les particularités et les besoins de données en Europe. Les présents comptes financiers ont été dressés conformément à la version actuellement en vigueur du SEC, soit la version de 1995.

Secteurs

Dans le système des comptes nationaux, tous les agents économiques (ou des parties d'entre eux) dont le centre d'intérêt économique est situé sur le territoire du pays sont considérés comme des unités résidentes (la Suisse). Ces agents économiques sont répartis en quatre secteurs institutionnels. Un cinquième secteur montre les relations entre les agents résidents et non résidents (le reste du monde). Dans le commentaire ci-après, les secteurs sont définis en tenant compte des particularités suisses (le code du SEC95 est indiqué entre parenthèses):

Sociétés non financières (S.11)	Les sociétés de capitaux et sociétés de personnes dont l'activité principale consiste à produire des biens et des services non financiers marchands. Les entreprises individuelles et les indépendants sont classifiés dans ce secteur uniquement s'il est possible de distinguer statistiquement leur activité de producteur de celle de consommateur; dans les autres cas, ils font partie des ménages. Les sociétés non financières englobent également des entreprises publiques qui, tels les CFF et La Poste, sont des producteurs marchands.
Sociétés financières (S.12)	Les sociétés de capitaux et sociétés de personnes dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers). Ce secteur comprend cinq sous-secteurs. Un premier est constitué de la Banque nationale suisse (S.121). Les banques commerciales forment le deuxième sous-secteur (S.122); il convient de relever que les actifs et passifs financiers des seuls comptoirs en Suisse des banques sont pris en compte dans la présente statistique. Les fonds de placement suisses, les établissements de lettres de gage et les autres sociétés financières, en particulier celles qui opèrent dans le financement à long terme, constituent le sous-secteur des autres établissements financiers (S.123). Compte tenu des données actuellement disponibles, les auxiliaires financiers, soit le sous-secteur S.124 du SEC, entrent eux aussi dans la composition des autres établissements financiers. Le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125) groupe les sociétés d'assurance-vie, d'assurances-dommages et de réassurance, qui sont soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées, la Suva, les caisses-maladie et les caisses de pensions.
Administrations publiques (S.13)	Le secteur des administrations publiques recouvre les unités institutionnelles qui sont des autres producteurs non marchands de biens et de services destinés à la collectivité ou qui ont pour activité principale des opérations de redistribution du revenu ou de la richesse nationale. Les assurances sociales en font également partie. Ce secteur est ventilé en quatre sous-secteurs, à savoir la Confédération (S.1311), les cantons (S.1312), les communes (S.1313) et les assurances sociales (S.1314). Le sous-secteur de la Confédération englobe non seulement l'administration fédérale, mais aussi swissmint (l'entreprise qui frappe les monnaies de la Confédération suisse), la Régie fédérale des alcools et les écoles polytechniques fédérales (EPF). Les assurances sociales regroupent principalement l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI), les allocations pour perte de gain (APG) et l'assurance-chômage (AC).

Ménages et ISBLSM
(S.14+S.15)

Ce secteur comprend les ménages dans leur fonction de consommateurs (salariés, personnes sans activité lucrative, retraités, étudiants et enfants), mais aussi les entreprises individuelles et les indépendants s'il n'est pas possible de distinguer statistiquement leur activité de producteur de celle de consommateur. Les institutions privées sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) entrent elles aussi dans ce secteur. Il s'agit de producteurs non marchands, tels que les syndicats, les Eglises, les partis politiques, les clubs sociaux, culturels, récréatifs et sportifs et les organismes de charité et associations de bienfaisance.

Reste du monde (S.2)

Ce secteur regroupe toutes les unités non résidentes qui effectuent des opérations avec les unités institutionnelles résidentes ou ont des actifs ou des passifs vis-à-vis d'unités institutionnelles résidentes. La répartition entre actifs et passifs est faite sous l'angle de l'étranger.

Evaluation

Conformément au SEC95, tous les actifs et passifs sont évalués aux prix du marché à la date d'établissement des comptes financiers. Si aucun prix du marché ne peut être observé, il faut procéder à une estimation. Dans le cas d'instruments qui, tels les dépôts, ne sont pas négociables, la valeur nominale correspond généralement au prix du marché. Les revenus courus (intérêts, dividendes) sur les instruments financiers doivent être soit ajoutés à la valeur de ceux-ci, soit pris en considération dans les autres comptes à recevoir ou à payer. De plus amples détails sont donnés dans les commentaires afférents aux divers instruments financiers.

Instruments financiers

Dans les comptes financiers, les actifs et passifs sont ventilés par instruments financiers. La ventilation est faite principalement en fonction de la liquidité et des caractéristiques juridiques. On tient compte non seulement des relations directes créanciers/débiteurs, mais aussi des relations financières sous forme d'actions et d'autres participations. Les divers instruments financiers sont décrits ci-après. Etant donné que les statistiques de base ne répondent pas toujours aux exigences des comptes nationaux, des écarts par rapport au SEC95 ne sont pas exclus.

Or monétaire et DTS
(AF.1)

Cette catégorie porte sur l'or qui entre dans les réserves monétaires et est détenu par la banque centrale et sur les droits de tirage spéciaux (DTS) qui sont créés par le Fonds monétaire international. Les deux composantes sont évaluées aux prix du marché. Elles constituent les seuls actifs financiers à ne pas avoir de passifs de contrepartie.

Numéraire et dépôts
(AF.2)

Cette catégorie couvre les billets de banque et les pièces, dans la monnaie du pays et en monnaies étrangères, les dépôts transférables et les autres dépôts qui ne peuvent être utilisés à tout moment comme moyen de paiement ou qui ne peuvent être transférés sans frais importants ni restrictions majeures. Ces éléments sont évalués à leur valeur nominale.

Titres de créance
(AF.33)

Il s'agit des obligations, sous forme de papiers-valeurs ou de droits-valeurs, qui peuvent être négociées sur des marchés secondaires, mais ne donnent à leur porteur aucun droit de propriété sur l'émetteur. Ces titres et droits-valeurs sont répartis selon leur durée initiale (marché monétaire ou court terme: un an au plus; marché des capitaux ou long terme: plus d'un an). Ils sont évalués aux prix du marché (y compris intérêts courus).

Crédits (AF.4)

Cette catégorie couvre les prêts rémunérés et non titrisés (sans les crédits commerciaux). La distinction entre crédits et dépôts repose sur le critère de l'initiative de l'opération. L'initiative émane généralement du débiteur, dans le cas d'un crédit, et du créancier, dans celui d'un dépôt. Les actifs et passifs résultant des opérations interbancaires figurent intégralement dans les dépôts. Le montant que le débiteur est tenu contractuellement de rembourser entre dans les comptes financiers.

Actions et autres participations (AF.5)	<p>Cette catégorie couvre des droits de propriété au sens économique. En règle générale, le porteur a droit à une part des bénéfices et, en cas de liquidation, à une part des fonds propres ou de l'avoir net. Dans les comptes financiers, on distingue deux sous-catégories: la première regroupe les actions et autres participations (AF.51), sans les parts d'organismes de placement collectif, et la seconde se compose des parts d'organismes de placement collectif (AF.52). La première sous-catégorie englobe les actions cotées et non cotées (y compris de sociétés d'investissement), le capital de dotation des succursales à l'étranger, les parts de SARL et les participations à des sociétés en nom collectif, à des sociétés en commandite et à des sociétés coopératives. Les parts d'organismes de placement collectif (AF.52) couvrent les parts de fonds de placement et d'autres organismes de placement collectif, tels que les fondations de placement. Les actions et parts d'organismes de placement collectif sont évaluées aux prix du marché. A défaut de tels prix, il faut procéder à une estimation. Les autres participations sont évaluées généralement par des méthodes particulières, notamment à l'aide des fonds propres ou de la valeur nominale.</p>
Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	<p>Cette catégorie porte sur les provisions que les compagnies d'assurances et les caisses de pensions constituent pour couvrir les créances futures des assurés et des bénéficiaires de prestations. On distingue deux sous-catégories. Les droits sur les provisions des assureurs-vie et sur les caisses de pensions (AF.61) se composent des provisions techniques que les compagnies d'assurance-vie et caisses de pensions ont constituées. Ces provisions servent à couvrir les prestations prévues lorsque certaines conditions sont remplies. Les provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62) comprennent la part des primes brutes qui doit être attribuée à l'exercice comptable suivant (report de primes). Ce report de primes découle du fait que, d'une manière générale, les primes d'assurance doivent être payées au début de la période couverte, qui ne coïncide habituellement pas avec l'exercice comptable proprement dit. Il s'agit par conséquent de la partie des primes qui est destinée à couvrir les risques assurés pendant l'exercice suivant. Les provisions pour sinistres sont constituées par les compagnies d'assurances pour couvrir les indemnités qu'elles s'attendent à devoir verser au titre de sinistres qui n'ont pas encore été réglés, notamment parce qu'ils n'ont pas encore été déclarés ou qu'ils font l'objet de litiges. Ces éléments, évalués selon des critères actuariels, sont tirés des bilans des compagnies d'assurances et caisses de pensions.</p>
Produits financiers dérivés (AF.34)	<p>Il s'agit des produits qui ont une valeur marchande parce qu'ils sont négociables ou qu'ils peuvent faire l'objet d'une compensation sur le marché. Seuls ces produits doivent être pris en compte selon le SEC. Ils sont évalués à leur prix du marché ou sur la base de la valeur de rachat ou de compensation du contrat.</p>
Autres comptes à recevoir ou à payer (AF.7)	<p>Cette catégorie groupe les créances et engagements qui découlent du décalage entre le moment de la réalisation d'une opération et celui du paiement correspondant. Il s'agit des crédits commerciaux qui résultent de l'octroi direct de crédits par des fournisseurs à des acheteurs de biens ou de services (débiteurs/créanciers) et des avances sur travaux en cours et sur livraisons de biens ou de services. En outre, divers montants à payer tels que les impôts, les cotisations sociales, les salaires, les traitements, les agios et disagios et les dividendes sont pris en compte ici. Ces éléments sont évalués sur la base du montant que le débiteur est tenu contractuellement de verser au moment où s'éteint son obligation. Il ne s'agit pas d'un poste résiduel accueillant tous les éléments ne pouvant pas ou ne pouvant que difficilement être attribués à une autre catégorie.</p>
Valeur financière nette	<p>La valeur financière nette est obtenue en déduisant les passifs des actifs financiers. Dans le calcul de la valeur financière nette des entreprises, il faut également déduire (à leur valeur de marché) les actions émises et autres participations, étant donné qu'elles doivent être considérées comme des créances des investisseurs.</p>

2. Commentaires des comptes financiers de la Suisse

Les comptes financiers de la Suisse sont actuellement limités aux seuls stocks d'actifs et de passifs des divers secteurs. Selon le calendrier qui est prévu, des données sur les opérations financières, soit sur les flux, seront publiées pour la première fois en 2007.

2.1 Données utilisées

Les comptes financiers, une statistique de synthèse, sont établis à partir de diverses sources de données, déjà existantes. Ces données proviennent donc de statistiques qui sont destinées d'abord à d'autres buts et reposent généralement sur d'autres concepts. Ainsi, la Banque nationale mène des enquêtes auprès des banques pour accomplir ses tâches légales. Sur le plan mondial, rares sont les enquêtes qui sont conduites spécialement pour les besoins des comptes financiers. Par conséquent, les données doivent être adaptées avant leur utilisation dans les comptes financiers. Le fait qu'il faille puiser dans des données provenant de diverses statistiques explique aussi pourquoi les comptes financiers sont publiés avec un décalage relativement important.

Types d'informations

Pour dresser les comptes financiers, quatre types d'informations sont utilisés. Les statistiques sectorielles renseignent sur les actifs et passifs financiers des secteurs interrogés (informations directes). Ainsi, la statistique bancaire est une statistique sectorielle importante pour l'établissement des comptes financiers. Elle porte sur tous les actifs et passifs des banques commerciales en Suisse. Les statistiques plurisectorielles fournissent des informations sur plusieurs secteurs sans interroger directement ceux-ci (informations indirectes). L'enquête sur les dépôts de titres de la clientèle dans les comptoirs en Suisse des banques (enquête sur les dépôts de titres) constitue une source importante de données de ce type. Certaines statistiques indiquent également sur qui les créances sont détenues et envers qui les engagements existent. Dans les comptes financiers, on emploie à ce propos le terme de contrepartie. La répartition par secteurs des bilans bancaires entre dans ce type de statistiques. L'avantage d'une telle statistique est de fournir des données sur les contreparties. Chaque créance d'une banque peut être imputée, comme engagement, à un secteur débiteur, et chaque engagement d'une banque représente une créance d'un secteur. Une source de données de ce type est particulièrement importante dans le cas des secteurs pour lesquels on ne dispose pas d'informations statistiques directes. Pour divers secteurs, il est également possible – quatrième type d'informations – de calculer certaines valeurs en mettant à profit des identités existantes dans les comptes financiers. Ainsi, pour chaque instrument financier, le total des créances sur des résidents doit correspondre au total des engagements des résidents. Ces identités sont particulièrement utiles pour déterminer les engagements sous forme de titres de créance à court et long termes, mais aussi sous forme d'actions et d'autres participations.

Consolidation

Dans les comptes financiers de la Suisse, les données sont actuellement présentées telles qu'elles sont tirées des statistiques de base. Il s'agit en grande majorité de données non consolidées.

2.2 Manière de procéder pour chacun des secteurs

Diverses sources de données (voir ci-dessus) sont utilisées pour dresser les comptes financiers. Comme elles varient d'un secteur à l'autre, la manière de procéder est précisée ci-après pour chaque secteur.

Sociétés non financières (S.11)

Les données sont tirées de statistiques qui couvrent plusieurs secteurs et d'informations sur les contreparties. Abstraction faite des données sur les comptes postaux (PostFinance), aucune information directe n'est disponible sur les actifs et passifs financiers des sociétés non financières.

Actifs financiers

Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
------------------------------	--

Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
-----------------------	--

Titres de créance à court terme (AF.331)	Titres à court terme (marché monétaire) d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits accordés à des entreprises affiliées et à des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de participation d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62)	Voir le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue auprès de PostFinance (comptes postaux), selon le Rapport de gestion de La Poste.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts auprès de PostFinance (comptes Deposito, comptes de placement et dépôts à terme fixe), selon le Rapport de gestion de La Poste.
Titres de créance (AF.33)	Les engagements des sociétés non financières sous forme de titres de créance à court et long termes sont obtenus en calculant la valeur résiduelle. Le calcul est fait séparément pour les titres à court terme et pour les titres à long terme. La méthode est cependant identique. On part de l'identité suivante: dans les comptes financiers, la somme des titres de créance qui sont émis à court et long termes par des résidents et détenus par les divers secteurs correspond à la somme des titres de créance d'émetteurs résidents. Les titres émis par les sociétés financières et les administrations publiques sont portés en déduction de ce total. La valeur résiduelle est considérée comme un passif du secteur S.11.
Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits obtenus d'entreprises affiliées et de tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Voir chapitre 2.3 ci-après.

Sociétés financières (S.12)

En principe, les actifs et passifs financiers des sociétés financières correspondent à la somme des actifs et passifs financiers des sous-secteurs S.121, S.122, S.123 et S.125. La seule exception est due aux passifs sous forme d'actions et d'autres participations. Compte tenu des données disponibles, ces passifs ne peuvent être estimés que pour l'ensemble du secteur (voir chapitre 2.3 ci-après).

Banque nationale suisse (S.121)

Tous les actifs et passifs financiers de la Banque nationale suisse (BNS) sont pris en considération. Les données sont tirées du Rapport de gestion, et la répartition entre les catégories d'actifs et de passifs est faite à l'aide d'informations supplémentaires provenant de la Comptabilité centrale de la BNS.

Actifs libres de la Banque nationale:

Après l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2000, de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP), la BNS a comptabilisé son or au prix du marché et non plus au prix officiel de 4595,74 francs le kilogramme. En outre, elle a constitué une provision pour la cession des actifs libres. Par actifs libres il faut entendre les 1300 tonnes d'or qui n'étaient plus nécessaires à des fins monétaires. Le montant de la provision pour la cession des actifs libres a été calculé de telle sorte qu'il corresponde à la valeur de marché de la part des 1300 tonnes qui n'avait pas encore été vendue (y compris le résultat des opérations de couverture du risque de change sur le produit, en dollars, de ventes d'or) et au produit des ventes déjà effectuées. Dans les comptes financiers, cette provision figure, depuis l'année 2000, sous «Actions et autres participations» (AF.51) en tant que passif de la BNS. Pour ce qui est des contreparties, on a considéré d'emblée, donc depuis l'année 2000, la Confédération (pour un tiers) et les cantons (pour deux tiers), bien que la décision du Conseil fédéral au sujet de la distribution des actifs libres n'ait été prise qu'en 2005. Ainsi, ces parts entrent dans la composition des actifs des deux sous-secteurs susmentionnés.

Banques commerciales (S.122)

Les données sur les actifs et passifs des banques commerciales sont tirées pour l'essentiel des bilans des comptoirs en Suisse des banques. En outre, certains actifs et passifs sont établis à l'aide d'autres sources.

Actifs financiers

Numéraire (AF.21)	Billets et pièces en francs suisses et en monnaies étrangères, selon les bilans bancaires.
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Dépôts à vue dans les autres établissements, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Créances sur la BNS (sans les dépôts à vue), selon le Rapport de gestion de la BNS. Créances (y compris les créances hypothécaires) sur des banques commerciales en Suisse et à l'étranger, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Obligations d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires.
Crédits (AF.4)	Créances (y compris les créances hypothécaires) sur la clientèle, selon les bilans bancaires. Ces données sont ajustées à l'aide de la statistique des crédits (ajout des provisions directes constituées sur les crédits).
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions d'émetteurs résidents et non résidents dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires. Participations: participations en Suisse, selon les bilans bancaires; participations à l'étranger, selon la statistique des investissements directs; dans la statistique des investissements directs, l'évaluation des participations à l'étranger correspond mieux aux exigences des comptes financiers.

Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif suisses et étrangers dans les portefeuilles destinés au négoce et les immobilisations financières, selon les bilans bancaires.
Produits financiers dérivés (AF.34)	Les données, tirées des bilans bancaires, sur les produits financiers dérivés ne sont pas disponibles pour les années précédant 2004.
Autres comptes à recevoir (AF.7)	Les données, tirées des bilans bancaires, sur les autres comptes à recevoir ne sont pas disponibles pour les années précédant 2004 (du fait des produits financiers dérivés).
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Engagements envers la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Engagements envers des banques commerciales et envers la clientèle résidente et non résidente, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Engagements envers la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Engagements envers des banques commerciales (y compris hypothèques) et envers la clientèle résidente et non résidente, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Engagements résultant de papiers monétaires, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires, selon les bilans bancaires. Pour les emprunts obligataires, les données sont ajustées (valeurs de marché) à l'aide de chiffres provenant de la SWX.
Crédits (AF.4)	Prêts de la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Prêts des établissements de lettres de gage et des centrales d'émission, selon les bilans bancaires.
Produits financiers dérivés (AF.34)	Les données, tirées des bilans bancaires, sur les produits financiers dérivés ne sont pas disponibles pour les années précédant 2004.
Autres comptes à payer (AF.7)	Les données, tirées des bilans bancaires, sur les autres comptes à payer ne sont pas disponibles pour les années précédant 2004 (du fait des produits financiers dérivés).

Autres établissements financiers (S.123)

Les données sur les actifs et passifs financiers des autres établissements financiers proviennent en majeure partie de sources plurisectorielles et d'informations tirées de contreparties.

Actifs financiers

Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue à l'étranger: dépôts des fonds de placement suisses, selon la statistique des fonds de placement.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts à l'étranger: dépôts à terme des fonds de placement suisses, selon la statistique des fonds de placement; placements fiduciaires des autres établissements financiers, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.

Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Prêts des établissements de lettres de gage et des centrales d'émission, selon les bilans bancaires. Créances détenues par des établissements autres que des banques sur des ménages et résultant du leasing de voitures, selon la statistique de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing. Crédits à des entreprises affiliées et à des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de participation d'émetteurs non résidents, non conservés dans des dépôts auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Participations: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif suisses et étrangers dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Passifs	
Dépôts transférables (AF.22)	Avoirs des banques commerciales auprès de centrales de clearing, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Emprunts émis par les centrales de lettres de gage, selon la statistique bancaire. Les données sont ajustées (valeurs de marché) à l'aide de chiffres provenant de la SWX. Emprunts émis à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits des comptoirs en Suisse des banques commerciales, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits accordés par des entreprises affiliées et des tiers à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Total des actifs financiers que tous les secteurs détiennent sous forme de parts émises par des organismes de placement collectif suisses.

Compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125)

L'Office fédéral des assurances privées (OFAP) publie chaque année une statistique offrant des données détaillées sur les assurances suisses. Nombre de ces données ne peuvent être utilisées directement pour dresser les comptes financiers parce qu'elles incluent les actifs et passifs financiers des succursales à l'étranger et que, dans les comptes financiers, ces actifs et passifs ne concernent pas les secteurs suisses. Pour ce qui a trait aux caisses de pensions, la statistique des caisses de pensions de l'OFS est la principale source de données. Jusqu'en 2004, cette statistique n'a été dressée que les années paires. Il a donc fallu, par des estimations, établir des chiffres pour les années impaires.

Actifs financiers

Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
------------------------------	--

Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Placements des compagnies d'assurances: bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Titres de créance à long terme d'émetteurs non résidents, non conservés dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Placements de la Suva en titres de créance à long terme d'émetteurs résidents et non résidents, selon le Rapport de gestion de la Suva. Placements des caisses de pensions: placements directs en obligations et bons de caisse d'émetteurs résidents et non résidents, selon la statistique des caisses de pensions.
Crédits (AF.4)	Crédits à des débiteurs résidents: créances hypothécaires des compagnies d'assurances, selon la statistique de l'OFAP; créances hypothécaires des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions; pour les créances des caisses de pensions sur la Confédération et les cantons, voir précisions sous «Administrations publiques». Crédits à des débiteurs non résidents: créances des compagnies d'assurances sur l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille des compagnies d'assurances: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Actions d'émetteurs non résidents, non conservées dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Placements de la Suva en titres de participation d'émetteurs résidents et non résidents, selon le Rapport de gestion de la Suva. Investissements de portefeuille des caisses de pensions: placements directs en actions et bons de participation d'émetteurs résidents et non résidents, selon la statistique des caisses de pensions. Participations des compagnies d'assurances: participations à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif détenues par des compagnies d'assurances dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Placements collectifs (indirects) des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions.
Passifs	
Titres de créance à long terme (AF.332)	Emprunts obligataires cotés à la Bourse suisse, selon la statistique de la SWX. Emprunts obligataires émis à l'étranger par des compagnies d'assurances, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Crédits obtenus de l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.

Droits nets sur les provisions techniques des assureurs-vie et sur les caisses de pensions (AF.61)

Provisions mathématiques brutes et parts d'excédents créditées aux assurés dans l'assurance individuelle et collective ainsi que provisions mathématiques dans l'assurance-vie liée à des participations, selon la statistique de l'OFAP. Capital lié et libre des caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions. Insuffisances de couverture des caisses de pensions des entreprises fédérales et de la caisse fédérale de pensions, selon le message concernant le compte d'Etat; étant donné que de telles insuffisances de couverture réduisent les réserves mathématiques requises dans la statistique des caisses de pensions, il convient d'en tenir compte. Cette lacune sera comblée à la faveur d'une révision de la statistique des caisses de pensions.

Du côté des actifs, les droits sur les assurances-vie (assurances individuelles et assurances collectives) entrent intégralement dans les actifs financiers des ménages (S.14). Les droits sur les caisses de pensions (y compris les assurances collectives auprès de compagnies d'assurance-vie) sont répartis entre les ménages (S.14) et le secteur «Reste du monde» (S.2) à l'aide des cotisations et des prestations pour l'année 2002. Il en résulte la répartition suivante: 90% des droits sont attribués aux secteurs suisses et 10% au secteur «Reste du monde».

Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres (AF.62)

Primes reportées et provisions pour sinistres survenus dans les affaires directes suisses des assureurs-dommages, selon la statistique de l'OFAP. Provisions techniques dans les affaires de réassurance à l'étranger, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse. Provisions techniques de la Suva et des caisses-maladie, selon leurs bilans.

Les droits sur la Suva et les caisses-maladie sont attribués intégralement, du côté des actifs financiers, aux ménages (S.14). Les provisions des assureurs-dommages sont réparties à l'aide des primes et des prestations pour l'année 2002; ainsi, 75% sont attribuées aux ménages et 25% aux sociétés non financières (les parts des autres secteurs étant faibles, elles sont considérées comme nulles). Les provisions afférentes aux affaires à l'étranger représentent des actifs financiers de l'étranger.

Administrations publiques (S.13)

Dans le domaine des finances publiques, la Suisse ne dispose pas encore d'une statistique satisfaisant complètement aux normes internationales. L'Administration fédérale des finances (AFF) prévoit de publier en 2007 de premières données établies conformément au Manuel de statistiques de finances publiques du Fonds monétaire international. Actuellement, l'OFS adapte les données disponibles, en collaboration avec l'AFF, pour les intégrer dans les comptes financiers. Les informations statistiques sur la Confédération et les cantons sont tirées de trois publications de l'AFF, à savoir du message sur le compte d'Etat de la Confédération, de la statistique des finances publiques et de la statistique des finances des cantons. Dans les comptes financiers, le produit de la vente des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale a été pris en considération, dans les actifs financiers de la Confédération et des cantons, bien que ce produit ne figure pas dans les comptes des collectivités concernées. Le calcul est précisé dans le commentaire afférent au sous-secteur de la Banque nationale (S.121). Pour ce qui a trait à la dette publique, les chiffres des comptes financiers divergent de ceux des sources mentionnées ci-dessus du fait que les obligations émises sont évaluées aux prix du marché dans les comptes financiers et à la valeur nominale dans les comptes de la Confédération et des cantons. En outre, les passifs transitoires sont considérés comme des passifs dans les comptes financiers, mais n'entrent pas dans la dette publique telle qu'elle est publiée par l'AFF.

Les données portant sur les communes sont incomplètes. On tient compte des contreparties (banques commerciales, Confédération, cantons et assurances sociales), mais aussi des obligations émises par les communes et cotées à la SWX. Le sous-secteur des assurances sociales groupe les actifs et passifs financiers du Fonds de compensation de l'AVS, AI, APG, du Fonds de compensation de l'AC et de l'assurance-maternité du canton de Genève.

Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (S.14+S.15)

Les données sur les actifs et passifs financiers des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) proviennent de sources plurisectorielles et d'informations tirées de contreparties. Aucune information directe n'est disponible sur ce secteur.

Actifs financiers	
Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Dépôts à vue auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse et placements à titre fiduciaire à l'étranger, selon la répartition par secteurs des bilans bancaires. Autres dépôts auprès de PostFinance, selon des estimations de la BNS.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Actions et autres participations (AF.51)	Actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents et non résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif suisses et étrangers dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	Voir le sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).

Passifs

Crédits (AF.4)	Crédits des banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires (y compris les engagements découlant du leasing de voitures). Hypothèques accordées par les compagnies d'assurances, selon la statistique de l'OFAP. Hypothèques accordées par les caisses de pensions, selon la statistique des caisses de pensions de l'OFS. Engagements envers des établissements autres que des banques et découlant du leasing de voitures, selon la statistique de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing.
----------------	---

Reste du monde (S.2)

Ce secteur ne doit pas être pris au sens strict. En effet, il ne groupe que les actifs et passifs financiers vis-à-vis des secteurs suisses. Ainsi, les actifs financiers de l'étranger correspondent aux passifs des secteurs suisses vis-à-vis du reste du monde, tandis que les passifs du reste du monde correspondent aux actifs financiers, à l'étranger, des secteurs suisses. Les actifs financiers des secteurs suisses faisant l'objet d'une répartition entre secteurs suisses et secteur «Reste du monde», on peut renoncer à fournir ici une liste des sources des données sur les passifs du reste du monde. Le lecteur trouvera l'information dans les commentaires afférents aux secteurs suisses.

Actifs financiers

Dépôts transférables (AF.22)	Dépôts à vue à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Dépôts à vue dans les banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires.
Autres dépôts (AF.29)	Autres dépôts à la BNS, selon le Rapport de gestion de la BNS. Autres dépôts dans les banques commerciales en Suisse, selon les bilans bancaires.
Titres de créance à court terme (AF.331)	Papiers monétaires d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.

Titres de créance à long terme (AF.332)	Bons de caisse et emprunts obligataires d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Emprunts obligataires d'émetteurs résidents, non conservés dans les dépôts ouverts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Crédits (AF.4)	Crédits à des entreprises résidentes, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Actions et autres participations (AF.51)	Investissements de portefeuille: actions, bons de participation et bons de jouissance d'émetteurs résidents dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres. Participations: investissements directs en Suisse, selon des enquêtes menées pour dresser la balance des paiements et la position extérieure nette de la Suisse.
Parts d'organismes de placement collectif (AF.52)	Parts d'organismes de placement collectif d'émetteurs suisses dans les dépôts de la clientèle auprès des comptoirs en Suisse des banques, selon l'enquête sur les dépôts de titres.
Droits sur les assurances et caisses de pensions (AF.6)	Des précisions sur le calcul de ces droits figurent dans les commentaires afférents aux passifs du sous-secteur des compagnies d'assurances et caisses de pensions (S.125).

2.3 Calcul des passifs sous forme d'actions et d'autres participations

Les données disponibles sur les passifs des secteurs suisses sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51) ne permettent qu'une estimation des chiffres afférents aux secteurs des sociétés financières et des sociétés non financières. Pour le moment, il n'est pas possible de procéder à une ventilation entre les sous-secteurs des sociétés financières du fait que, pour les investissements de portefeuille, les secteurs des émetteurs de titres ne sont pas connus. L'estimation part d'une identité existant dans les comptes financiers: le total des actifs financiers sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51) d'émetteurs résidents est égal au total des titres émis. Pour les investissements de portefeuille, la répartition des émetteurs entre sociétés financières et sociétés non financières est faite sur la base des parts de ces deux secteurs dans la capitalisation boursière («free float») à la SWX. Pour obtenir le total des passifs sous forme d'actions et d'autres participations (AF.51), on ajoute les participations détenues par des résidents et des non-résidents; leur répartition par secteurs est connue.

2.4 Statistiques de base

La liste systématique ci-après précise les sources principales dont sont tirées les données entrant dans les comptes financiers. Des informations plus détaillées peuvent être obtenues en consultant ces sources.

Rapport de gestion de la Banque nationale suisse

Le rapport de gestion de la BNS comprend le compte rendu d'activité à l'Assemblée fédérale et le rapport annuel, avec les comptes annuels détaillés. Il constitue la source essentielle des données afférentes aux actifs et passifs financiers du sous-secteur de la BNS (S.121).

De plus amples informations figurent dans le *Rapport de gestion* de la BNS. Cette publication est également disponible sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Statistique bancaire

La statistique bancaire repose sur des enquêtes que la BNS mène auprès des banques dans le but d'accomplir ses tâches légales. Toutes les banques autorisées par la Commission fédérale des banques à exercer leur activité sont tenues de fournir des données. Les créances et engagements des banques commerciales (S.122) sont tirés des bilans détaillés. Grâce à la répartition par secteurs des bilans bancaires et aux informations sur les stocks de titres dans les dépôts de la clientèle (enquête sur les dépôts de titres), la statistique bancaire fournit également des données sur d'autres secteurs. Elle constitue donc une source de données essentielle

pour l'établissement des comptes financiers.

De plus amples informations figurent dans deux publications de la Banque nationale suisse (BNS), *Les banques suisses* et le *Bulletin mensuel de statistiques bancaires*. Ces publications sont également disponibles sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Statistique des fonds de placement

Les directions des fonds de placement suisses et les représentants des fonds étrangers en Suisse remettent chaque trimestre à la BNS des données sur la fortune des fonds de placement, mais aussi sur les montants revenant aux fonds et les montants remboursés par les fonds. Les informations tirées de la statistique des fonds de placement sont indispensables à l'établissement des actifs et passifs du sous-secteur des autres établissements financiers (S.123).

De plus amples informations figurent dans le *Bulletin mensuel de statistiques économiques* de la BNS. Cette publication est également disponible sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Balance des paiements et position extérieure nette

La balance des paiements résume les transactions économiques entre la Suisse et l'étranger. La balance des transactions courantes regroupe les échanges de biens et de services, les flux transfrontières de revenus de facteurs et les transferts courants. La balance des capitaux donne un aperçu des opérations financières avec l'étranger, y compris celles qui portent sur des investissements directs. La statistique sur la position extérieure nette indique les actifs à l'étranger et les passifs envers l'étranger ainsi que les avoirs nets de la Suisse à l'étranger. Ces données servent à établir les relations des secteurs et sous-secteurs suisses avec le reste du monde.

De plus amples informations figurent dans la *Balance suisse des paiements* ainsi que dans *La position extérieure nette de la Suisse et l'évolution des investissements directs*. Ces publications de la BNS sont également disponibles sur Internet (www.snb.ch, *Publications*).

Rapport sur les institutions d'assurance privées (statistique des assurances)

Ce rapport fournit de vastes informations sur les activités des compagnies d'assurances-vie, d'assurances-dommages et de réassurance soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP). Pour dresser les comptes financiers, il est nécessaire de disposer de données sur les provisions mathématiques; ces dernières représentent des droits des assurés.

De plus amples informations figurent dans *Les institutions d'assurance privées en Suisse*, Office fédéral des assurances privées (OFAP). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bpv.admin.ch, *L'assurance en chiffres*).

Statistique de l'assurance-maladie

Cette statistique donne une large vue d'ensemble des assureurs-maladie reconnus par la Confédération. Elle met l'accent sur l'assurance obligatoire des soins, régie par la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Cette source permet de compléter les données afférentes au sous-secteur des assurances et caisses de pensions (S.125).

De plus amples informations figurent dans la *Statistique de l'assurance-maladie obligatoire*, Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bag.admin.ch, *Assurance-maladie*).

Statistique des caisses de pensions

La statistique des caisses de pensions présente l'état et l'évolution de la prévoyance professionnelle en Suisse. Toutes les institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, qui offrent une protection contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité ou de la mort, sont appelées à participer à l'enquête servant à dresser la statistique des caisses de pensions.

De plus amples informations figurent dans *La prévoyance professionnelle en Suisse*, Office fédéral de la statistique (OFS). Cette publication est également disponible sur Internet (www.bfs.admin.ch, *Publications*).

Finances publiques en Suisse

La statistique des finances publiques renseigne sur les opérations financières des administrations de la Confédération, des cantons et des communes. Les entreprises publiques et les assurances sociales n'entrent pas dans cette statistique. Celle-ci sert de base au calcul des actifs et passifs financiers de la Confédération et des cantons.

De plus amples informations figurent dans les *Finances publiques en Suisse 2002*, Administration fédérale des finances (AFF).

Compte d'Etat de la Confédération

Au niveau de la Confédération, le compte d'Etat englobe le compte financier, le compte de résultat et le compte capital. Cette source de données est essentielle pour le sous-secteur de la Confédération (S.1311). De plus amples informations figurent dans le *Message concernant le compte d'Etat*, Administration fédérale des finances (AFF). Cette publication est également disponible sur Internet (www.efv.admin.ch, *Finances*).

Statistique financière des collectivités publiques – Finances des cantons

L'ouvrage statistique *Finances des cantons* fournit des informations exhaustives sur les finances de chacun des cantons suisses. Il s'agit d'une source de données primordiale pour le sous-secteur des cantons (S.1312). De plus amples informations figurent dans la *Statistique financière des collectivités publiques – Finances des cantons*, Administration fédérale des finances (AFF).

Faits et chiffres concernant les opérations de leasing

L'Association Suisse des Sociétés de Leasing (ASSL) publie chaque année les résultats d'une enquête qu'elle mène auprès de ses membres au sujet des opérations de leasing en Suisse. Ces résultats fournissent des informations sur le leasing de biens d'investissement (biens meubles), le leasing immobilier et le leasing de voitures. Les chiffres établis par l'ASSL servent à l'estimation des engagements découlant de contrats de leasing conclus par les ménages auprès d'établissements autres que des banques.

De plus amples informations sont disponibles sur Internet (www.leasingverband.ch, *Faits et chiffres*).

3. Autres ouvrages utiles

Office fédéral de la statistique. 2003. *Une introduction à la théorie et à la pratique des Comptes nationaux. Méthodes et concepts du SEC*. Neuchâtel: OFS.

Office fédéral de la statistique. 2005. *Le système de comptabilité nationale. Résultats 1998–2003*. Neuchâtel: OFS.

Commission of the European Communities (Eurostat), International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, United Nations, World Bank. 1993. *System of National Accounts 1993*. Brussels/Luxembourg, New York, Paris, Washington D.C.

Commission Européenne (Eurostat). 1996. *Système européen des comptes. SEC 1995*.

Luxembourg: Office des Publications Officielles des Communautés Européennes.

Le SEC est disponible en formats HTML et PDF aux adresses suivantes:

<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/nfaccount/info/data/esa95/esa95-new.htm>

http://europa.eu.int/eur-lex/de/consleg/pdf/1996/de_1996R2223_do_001.pdf

Meier, Ruth; Reich, Utz-Peter. 2001. *Von Gütern und Geld, Kreisläufen und Konten: Eine Einführung in die Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung der Schweiz*. Bern: Haupt.

European Commission (Eurostat). 2002. *Manual on Sources and Methods for the compilation of ESA95 Financial Accounts*. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.

Commission Européenne (Eurostat). 2002. *Manuel SEC95 pour le déficit public et la dette publique*. Luxembourg: Office des Publications Officielles des Communautés Européennes.